

08 mar 2010 -10:59

Journée Mondiale de la Femme - Charles Michel: La femme, artisanne du développement

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme, Charles Michel, Ministre de la Coopération au Développement, confirme son engagement dans la lutte pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme, Charles Michel, Ministre de la Coopération au Développement, confirme son engagement dans la lutte pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Journée Mondiale de la Femme - Charles Michel: "La femme, artisanne du développement" Bruxelles, le 08/03/2010A l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme, Charles Michel, Ministre de la Coopération au Développement, confirme son engagement dans la lutte pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. La Coopération belge continuera à placer la situation des femmes au cœur de son action pour que les femmes puissent faire entendre leurs voix, leurs priorités, leurs besoins et renforcer leur pouvoir politique, économique et social, au bénéfice de la société entière. En effet, les femmes sont le moteur du développement. En 2010, une année importante pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ainsi que pour la femme, la Coopération belge entend intensifier ses efforts pour renforcer l'attention transversale pour le genre, tant que sur le terrain qu'au niveau du dialogue politique bilatéral et international (Commission de la Condition de la Femme de l'ONU, l'ECOSOC, le sommet des OMD en septembre). Si 2 des 8 Objectifs du Millénaire sont spécifiques aux femmes ("Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes" et "Améliorer la santé maternelle"), la prise en compte des besoins spécifiques des femmes est essentielle pour la réalisation de tous les objectifs. 4 domaines d'action continueront par ailleurs à retenir en priorité l'action de la Coopération belge: • La santé et les droits sexuels et reproductifs - La contribution financière en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs constitue aujourd'hui plus que 1/3 des dépenses totales pour le secteur de la santé. • L'éducation des filles et la formation des femmes - La Coopération belge a affecté 2 millions d'euros à un programme d'éducation d'UNICEF pour des femmes et fillettes en Afghanistan. • La promotion économique des femmes, en particulier dans le secteur agricole - Au Niger, la Belgique finance un programme qui vise à améliorer la situation socio-économique des femmes dans la région de Dosso pour un montant de 4.607.160,39 euros. • Le rôle des femmes dans la résolution des conflits et la lutte contre les violences sexuelles par la mise en œuvre de la résolution 1325 "Femmes, paix et sécurité" qui fête son 10ème anniversaire. La Coopération belge a renouvelé son engagement dans la lutte contre les violences sexuelles en RDC à concurrence de 10 millions d'euros. "Notre préoccupation est que la femme soit une vraie artisanne du développement. La route est longue, mais l'urgence de l'action nous interpelle et nous invite à poursuivre nos efforts", selon le Ministre Michel.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be